



DECLARATION FSU – CSA A DU 3 juin 2024

Madame le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

La FSU tient d'abord à remercier les services de la qualité des échanges et de l'attention portée à la transmission des documents, en instances, en GT et en comité de suivi.

Le premier effet du Choc des Savoirs, c'est la coalition de toutes celles et ceux qui rejettent la politique éducative des ministres qui se succèdent depuis 2017 et qui mettent en place des réformes affaiblissant le système scolaire là où il faudrait le renforcer. Au point que la mobilisation, qui a débuté dès décembre 2023, s'est enracinée dans les établissements, en particulier dans les collèges, où parents et personnels entendent bien œuvrer pour qu'il ne soit pas possible de trier les enfants, de trier les élèves ni en vue de la rentrée 2024, ni en vue de la rentrée 2025.

Le 2eme effet du Choc des Savoirs, c'est d'avoir rendu intelligible le sens des réformes qui sont menées, et qui signent une certaine vision de la société, celle du tri et de l'assignation sociale, aux antipodes de l'ambition démocratique et émancipatrice portée par la FSU pour l'Ecole publique. Les mesures mises en place (groupes au collège, classe de prépa-lycée, obligation d'obtenir le DNB pour poursuivre sa scolarité) sont autant d'attaques en cohérence désormais visibles avec un projet éducatif global qui veut revenir sur les acquis de 60 ans de démocratisation scolaire. Des mesures en cohérence aussi avec les réformes Blanquer du lycée et du Bac, de la voie professionnelle et à Parcoursup, pour construire un nouvel ordre éducatif dont ne veulent pas nos collègues et qui suppose donc :

- une transformation de leur formation initiale par la déqualification
- la réduction de leur autonomie professionnelle au profit d'une vision mécaniste et exécutive leurs métiers qu'on veut placer sous la tutelle du chiffre et du management par le "mérite"
- la dégradation de leurs conditions d'exercice et de rémunération, corollaire de choix économiques et fiscaux qui détournent chaque année plusieurs dizaines de milliards au profit des grandes entreprises et des plus aisés, au détriment de la protection sociale et des services publics. À court terme, les 693 millions d'euros d'annulations de crédits, pour l'éducation, vont peser sur les moyens pour l'Ecole et sont la preuve que cette dernière n'est pas la préoccupation majeure du Président et du premier ministre. Nous actons que le gouvernement refuse de revaloriser les traitements indiciaires, condition sine qua non pour redonner de l'attractivité à nos métiers, mais ne se donne même plus les moyens de masquer son refus de s'attaquer au déclassé salarial que nous subissons depuis 20 ans, encore moins pour les femmes qui accusent toujours un déficit de rémunération par rapport aux hommes, bien au contraire. Pourtant du budget, il y en a quand il s'agit de distribuer des pièces de 2 € estampillées JOP à chaque élève d'élémentaire (coût total 14 millions) ou bien encore pour financer l'uniforme ou le SNU.

En cette année olympique les acteurs de l'EPS et du sport scolaire demandent l'arrêt de la mise en place des dispositifs concurrentiels à l'EPS (comme les "2h de sport" ou les 30 minutes de bouger dans le premier degré),; dispositifs discriminants, avec uniquement des pseudo-objectifs de santé sans appropriation de la culture sportive, inégalitaires, ne concernant que quelques élèves... il faut stopper la politique d'économie des rencontres sportives pour les élèves de l'UNSS. Il faut protéger le dispositif « savoir nager » grande cause nationale et mis en danger par la réforme du « choc des savoirs» sans en faire l'unique but de l'enseignement de la natation à tous les niveaux de scolarité. Bref il faut une vraie politique de démocratisation de l'accès à la culture sportive et attribuer les moyens aux acteurs de terrain plus qu'aux services de communication!

Concernant l'ordre du jour

Sur la Grille de rémunération des non titulaires

Si un effort est enfin proposé pour réduire la précarité chez les non-titulaires enseignants, CPE, Psy-EN dans l'académie de Lille, la FSU a eu l'occasion des faire des propositions pour défendre l'équité de traitement entre les néo-non-titulaires et les plus anciens ainsi que pour améliorer un peu plus la rémunération des non-titulaires qui restent encore très basse au regard de l'inflation et du coût de la vie.

Sur la mise en œuvre du télétravail en EPLE

la FSU de l'académie de Lille a été à l'origine de la réflexion sur le télétravail en EPLE en lançant une grande enquête sur le sujet au printemps 2021. Nous avons mis en lumière un intérêt certain de la part de nombreux collègues.

Cela contribua à l'organisation d'un premier GT en décembre 2021.

Hélas, la route fut longue. Le sujet est complexe mais pas au point de mettre deux ans et demi pour arriver à un résultat concret. Peut-être les réticences de certains ont été à l'origine de ce retard. Nous le déplorons.

Nous actons cette nouvelle modalité de travail, mais nous serons vigilants quant à sa mise en place.

Il faudra aussi regarder de prêt ses conséquences notamment sur les collègues concernés. Il peut y avoir des effets négatifs qu'on a du mal à appréhender aujourd'hui.

Rendez-vous est pris dans un an pour un premier bilan.

Sur le Rattachement compte lycée du Portel à l'agence comptable de Branly

Nous désapprouvons cette politique de concentration des agences comptables qui se poursuit à bas bruit.

Il y avait eu un engagement de suspendre toute modification de la carte comptable pendant plusieurs années.

Hélas, tous les prétextes sont bons pour ne pas respecter cette ligne.

Sur les sections sportives et les sports études dans le cadre de la nouvelle circulaire.

La circulaire du 15 décembre 2023 précise que "Les trois heures dévolues à la section sportive scolaire sont partie intégrante de la dotation horaire globale de l'établissement". Si dans de nombreux cas l'horaire est respecté et va au-delà pour certaines sections, un bilan académique des horaires dévolus pour chaque section sportive pourrait être intégré au bilan annuel de la carte des SSS. Nous souhaitons par ailleurs que le financement de ces SSS, comme des autres dispositifs, soit fléché dans la DHG. Concernant le nouveau dispositif sport-études nous souhaitons que son suivi soit intégré aux travaux d'évolution de la carte scolaire au même titre que les sections sportives. Les aménagements en classe entière ou à titre individuels, comme le prévoit le texte, doivent être transparents pour l'ensemble de la communauté éducative et discutés en conseil d'administration.

Sur le Bilan mise en œuvre du plan RCD

- Nous déplorons que soient englobées dans les journées dites d'absence dans le document : les sorties éducatives, les réunions internes/externes et les examens. À moins que l'administration ne considère que ce ne sont pas des temps de travail Nous dénonçons une nouvelle fois cette "stratégie du chiffre" que l'administration utilise pour surévaluer le nombre d'absences et tenter de justifier ses décisions concernant le RCD et plus généralement le pacte.

- Le bilan montre également que le passage obligatoire prévu par la part variable RCD avant de s'engager dans une autre n'a pas été respecté. L'administration qui valide la réglementation valide aussi la déréglementation.

- Aucun bilan genré femme-homme n'est mentionné dans le bilan RCD. Manière la plus simple de cacher que le pacte renforce les inégalités et va à l'encontre des objectifs fixés dans le plan égalité pro. Nous demandons qu'un bilan genré soit établi dans le cadre du bilan pacte.

Sur le bilan du PAF et des formations se déroulant pendant les vacances

La FSU a dénoncé à maintes reprises, dès les annonces de la rentrée 2023, l'objectif affiché de faire passer, à terme, 100% de la formation continue hors face à face pédagogique : déni de réalité et mépris des personnels enseignant-es dont la moitié travaille plus de 43 heures par semaine et plus de 34 jours sur les vacances ; conséquences pour les formateurs, sur les inégalités de disponibilité entre les hommes et les femmes. Nous avons relevé qu'il s'agissait d'abord de réduire au forceps les absences pour améliorer au final les ratio de RCD. La formation continue est réduite à une variable de marqueurs politiques, et les Plans Académiques de Formation n'en sont que les avatars locaux, aux antipodes des besoins de nos collègues.